

POUR NOS RETRAITES



La retraite par points voulue par le gouvernement :
on sait ce qu'on cotise, impossible de savoir ce qu'on recevra

Dans le système actuel, on sait plus ou moins ce que l'on va toucher au moment de la retraite : c'est un système dit à prestations définies. Dans le projet du gouvernement, on accumule un certain nombre de points (sur la base de 10 euros cotisés = 1 point) tout au long de la carrière. Le calcul de la pension au moment du départ à la retraite dépendra du coefficient choisi par le gouvernement (pension annuelle = nombre de points × coefficient). Même si la valeur du point annoncée pour le moment est de 0,55 euro, il n'y a aucune garantie sur le fait que la valeur de ce coefficient (que l'on appelle la valeur du point) suive une progression ou même soit stable ! En fonction des politiques d'austérité menées par les gouvernement successifs, nos pensions pourront ainsi être réduites encore davantage, sans nouvelle réforme.

L'objectif du gouvernement : **reculer (encore) l'âge du départ à la retraite**

Pour les capitalistes, l'objectif est de faire travailler les salarié-e-s toujours plus longtemps et de baisser les pensions de celles et ceux qui ne sont plus en activité au moment de la retraite (c'est la cas actuellement pour environ la moitié des départs en retraite). Macron avait promis de ne pas toucher à l'âge de départ à la retraite pendant sa campagne, mais il a menti. En effet, pour toucher une retraite à taux plein,

avec la réforme il faudra travailler jusqu'à 64 ans au moins (c'est l'"âge pivot"). La décote prévue est de 5% par année manquante. Il est déjà prévu que pour la génération des personnels nés à partir de 1975, ce sera 65 ans, et même 66 ans pour la génération 1987. À 62 ans, il y aura au moins 10% de perte de pension, voire 20% !

**EN GRÈVE DÈS
LE 5 DÉCEMBRE**

éducation
sud
Union
syndicale
Solidaires

Des pensions qui vont diminuer de plusieurs centaines d'euros

Le projet du gouvernement, c'est avant tout de limiter la part du PIB consacrée aux retraites à 13,8 %. Comme le nombre de retraité-e-s va augmenter, le montant des pensions va baisser : les retraité-e-s seront plus nombreux-se-s à se partager une part fixe du gâteau ! Dans l'éducation, cela sera particulièrement vrai : en effet, avec la prise en compte de la totalité de la carrière au lieu du salaire des 6 derniers mois, les pensions seront plus faibles. D'autre part, les personnels qui touchent peu de primes, comme ceux de l'Éducation nationale, verront leurs pensions baisser fortement avec le nouveau mode de calcul (qui intègre les primes). Enfin, les femmes seront les plus touchées par les baisses de pension, car elles ont des revenus plus bas et plus de périodes non travaillées ou de temps partiels. Vous trouverez ci-dessous et sur notre site Internet toutes les simulations de SUD éducation.

SIMULATEUR SUR



RETRAITES.SUDEDUCATION.ORG



PE

CERTIFIÉ-E-S, PLP

ADJAENES

	Système actuel	Projet Delevoye
Âge de début	24	24
Âge de départ	62	62
Pension mensuelle	1858	1291

-567 EUROS

	Système actuel	Projet Delevoye
Âge de début	24	24
Âge de départ	62	62
Pension mensuelle	1858	1361

-497 EUROS

	Système actuel	Projet Delevoye
Âge de début	23	23
Âge de départ	62	62
Pension mensuelle	1096	906

-190 EUROS

POUR GAGNER, CONSTRUISONS

L'AFFRONTEMENT

Chacun-e sait qu'une journée de grève ne suffira pas à faire plier le gouvernement. Il s'agit dès à présent de construire un mouvement de grève reconductible et interprofessionnel d'ampleur.

Pour cela :

- dès à présent **déposons des heures d'informations syndicales et des RIS, multiplions les tournées** pour construire la mobilisation et nous préparer à reconduire, de manière unitaire avec les différentes organisations syndicales ;
- dès le 5 décembre, dans les écoles et établissements, dans les villes et les départements, **organisons des assemblées générales massives** qui votent la reconduction de la grève pour le 6 décembre et les jours suivants ;
- **Dans le premier degré**, nous appelons les personnels à déposer des déclarations d'intention de grève sur plusieurs jours ;

SUD éducation a déposé un préavis de grève reconductible couvrant les personnels grévistes pour toute la période qui suit le 5 décembre.

éducation
Sud
Solidaires Union syndicale